

publicitenuelle

Dernière heure

Publié le 20 janvier 2014 à 14h14 | Mis à jour à 20h06

Houda-Pepin expulsée du caucus libéral



Fatima Houda-Pepin aux côtés de Philippe Couillard, lors d'une conférence de presse le 20 novembre dernier.

Photo: Ivanoh Demers, La Presse



[Paul Journet](#)

La Presse

(QUÉBEC) La charte de la laïcité fait une victime au Parti libéral. Fatima Houda-Pepin a refusé de se rallier à la position du parti. Au nom de la tolérance et du respect des libertés individuelles, le chef Philippe Couillard a expulsé de son caucus la seule députée musulmane de l'Assemblée nationale.

Les libéraux n'ont pas voulu dévoiler leur position. Ils le feront demain matin. Mais selon ce qu'a affirmé Mme Houda-Pepin, ils refusent encore d'interdire le port de signes religieux, même

pour les figures d'autorité (juges, gardiens de prison, policiers, procureurs de la Couronne). «C'est une porte ouverte à beaucoup de dérives (...) J'ai passé une trentaine d'années de ma vie à lutter contre l'intégrisme. Je ne peux pas dire d'un côté de la bouche que la porte est ouverte à tous, et de l'autre, (dire) que je continue de lutter contre les intégrismes», a-t-elle déclaré à sa sortie du caucus spécial. Les députés étaient réunis depuis plus de 4h40 quand elle leur a tourné le dos à regret.

Devant ses collègues, Mme Houda-Pepin avait continué cet après-midi à défendre ses «convictions profondes quant à la définition de la neutralité religieuse de l'État et le fait qu'elle puisse s'incarner minimalement dans l'autorité contraignante», a-t-elle expliqué.

La députée d'origine marocaine souhaitait malgré tout rester au Parti libéral. «Mais je n'ai pas pu avoir l'espace que j'ai demandé», a-t-elle regretté.

Quelques minutes après sa sortie, le chef a donné un point de presse devant tous ses députés afin de prouver son leadership. M. Couillard n'a toutefois pas voulu dire ouvertement qu'il avait expulsé sa députée. «Personne n'a prononcé ce mot», a-t-il dit.

«Tout le monde lui a demandé de rester (...) Il n'y a pas un ou une députée qui ne s'est pas levé pour demander à notre collègue "Fatima: reste avec nous"», a raconté le chef. Mais Mme Houda-Pepin n'a pas voulu «prononcer les mots solidarité et ralliement», regrette-t-il.

Sur une «question aussi fondamentale» que «la définition de l'État et de sa relation avec les convictions des gens», on ne peut accepter de dissidence, a justifié M. Couillard. «On ne peut pas être un libéral et ne pas défendre les libertés.»

Le chef a toutefois permis le vote libre sur un autre sujet très sensible, le projet de loi sur l'aide médicale à mourir. Cette «question personnelle» confronte les députés «à toutes sortes de valeurs et de croyances variées d'une personne à l'autre», a-t-il justifié, en y voyant une différence avec le débat sur la laïcité qui serait pour lui une question de liberté individuelle.

M. Couillard a même fait un lien entre sa position en matière de laïcité et un célèbre prix Nobel de la paix. «Aujourd'hui, en passant, c'est le jour de Martin Luther King. Voilà une comparaison à faire. Voilà l'expression

même de la liberté», a-t-il dit, en traçant un parallèle entre sa défense des droits des croyants québécois et le combat des Noirs américains contre la ségrégation et l'injustice.

Ultimatum de Couillard

À bout de patience, Philippe Couillard avait lancé cet après-midi un ultimatum à sa députée. Ça passe ou ça casse. Elle devait se rallier ou quitter le caucus et siéger comme députée indépendante.

Même le silence ne serait «pas acceptable», prévenait-il à l'entrée du caucus de sortie de crise cet après-midi à l'Assemblée nationale.

Quelques minutes avant le début de la rencontre, M. Couillard ne savait pas encore si sa députée se rallierait. «Dans les dernières minutes, plusieurs fois, on a placé des appels pour savoir si elle serait présente au caucus. Je n'ai pas cette information», avait confié le chef, sans cacher son exaspération. «Je suis un homme très patient, tout le monde va s'entendre là-dessus. Mais ma patience a ses limites.»

C'est le libéral et ex-bâtonnier du Québec Gilles Ouimet qui a présidé le comité chargé d'élaborer la position libérale en matière de laïcité. (https://courrier.gesca.ca/owa/redir.aspx?C=5AejdchWXk-Bac1Q0yMCHicszWWt6dAILvPZ_XWNikCuv1bz1ulnhileodfnrh0u2QBznHIOIEs.&URL=http%3a%2f%2fwww.lapresse.ca%2factualites%2fpolitique%2fpolitique-quebecoise%2f201401%2f19%2f01-4730331-le-plq-et-la-laicite-houda-pepin-forcee-de-se-rallier.php)

Ce comité devrait se prononcer contre le voile intégral et le tchador (https://courrier.gesca.ca/owa/redir.aspx?C=5AejdchWXk-Bac1Q0yMCHicszWWt6dAILvPZ_XWNikCuv1bz1ulnhileodfnrh0u2QBznHIOIEs.&URL=http%3a%2f%2fwww.lapresse.ca%2factualites%2fdossiers%2fcharte-de-la-laicite%2f201401%2f20%2f01-4730356-le-plq-dit-finalement-non-au-tchador.php), et pour des balises au cas par cas pour le port d'autres signes religieux.

Crise autour d'un tchador

Une crise a été déclenchée cet automne quand le libéral Marc Tanguay a affirmé qu'une candidate libérale pourrait porter le tchador. Mme Houda-Pepin a publié une lettre (https://courrier.gesca.ca/owa/redir.aspx?C=5AejdchWXk-Bac1Q0yMCHicszWWt6dAILvPZ_XWNikCuv1bz1ulnhileodfnrh0u2QBznHIOIEs.&URL=http%3a%2f%2fwww.lapresse.ca%2fdebats%2fvotre-opinion%2f201311%2f14%2f01-4710868-il-est-permis-dinterdire.php) pour dénoncer cette acceptation d'un symbole «intégriste».

Un comité a ensuite été formé au Parti libéral. Dans les dernières semaines, les libéraux ont changé plusieurs fois de position sur le tchador (https://courrier.gesca.ca/owa/redir.aspx?C=5AejdchWXk-Bac1Q0yMCHicszWWt6dAILvPZ_XWNikCuv1bz1ulnhileodfnrh0u2QBznHIOIEs.&URL=http%3a%2f%2fwww.lapresse.ca%2factualites%2fdossiers%2fcharte-de-la-laicite%2f201401%2f15%2f01-4728995-les-liberaux-modifient-encore-leur-position-sur-le-tchador.php).

Exaspéré, le chef Couillard a tenu à rappeler qu'il n'existait pas, à sa connaissance, de fonctionnaire québécoise portant le tchador. Ni de policière portant le voile islamique. «Gardons les choses en perspective», a-t-il lancé.

Il accuse le gouvernement péquiste d'avoir «volontairement» présenté un projet de loi «illégal» pour en profiter aux prochaines élections. Il attaque aussi fermement ceux qui veulent interdire les signes religieux afin de protéger l'identité québécoise. «Si vous avez besoin (de cette charte) pour défendre l'identité (québécoise), alors vous devez croire que c'est une identité faible», a-t-il affirmé en anglais.